



S.C. PRIVAS – GYM
Gymnase de Montjuliau
07000 – PRIVAS

TEL après 17 h : 04-75-65-89-89
MAIL : scp.gym@gmail.com
SITE : www.scprivasgym.fr

Sporting Club Privas Gymnastique

SAISON 2018-2019

Près de 200 jeunes de Privas et communes avoisinantes sont initiés à la pratique de la gymnastique pendant les périodes scolaires

Des stages pendant la première semaine des petites vacances scolaires par demi-journée, et les 3 premières semaines des vacances d'été à la journée ou par demi-journée

2 salariés, diplômés d'Etat encadrant les enfants lors des entraînements et des compétitions

Des jeunes entraîneurs bénévoles, placés sous la responsabilité des cadres du club.

1 gymnase spécialisé (gymnase de Montjuliau) mis à disposition du club par la commune de Privas

1 salle adaptée (gymnase de Lancelot) à la pratique de l'éveil et à l'apprentissage de la motricité et de la coordination pour les jeunes enfants (baby-gym)

Une double affiliation : FFG et UFOLEP

Des compétitions dans plusieurs catégories

Une compétition interclubs pour les gymnastes ne faisant pas partie des équipes de compétition

Un gala de Noël au gymnase de Tauléac et un Gala de fin d'année auquel tous les gymnastes participent

Un site internet, pour suivre les actualités du club : <http://www.scprivasgym.fr/> et un compte [FACEBOOK](#)

En quelques mots la gymnastique c'est :

La connaissance de son corps, motricité et coordination des gestes, déplacements dans l'espace, l'équilibre.

Un travail physique complet : musculation, travail aux agrès, assouplissements

La maîtrise de la peur et la gestion du risque.

L'esprit d'équipe.

Le respect de règles et de valeur.

Horaires et lieux des cours

Les horaires :

Les groupes ou équipes sont constitués en fonction des années de naissance.

Les entraînements « compétition » sont réservés aux enfants détectés l'année précédente ou l'année en cours par les entraîneurs.

Lieux des cours :

Baby-Gym : Gymnase de Lancelot - Avenue Moulin de Madame – 07000 Privas

Tous les autres cours : Gymnase du Montjuliau – Boulevard du lycée – 07000 Privas

La cotisation suivant les niveaux

Baby-gym et mini-gym (enfants nés de 2013 à 2016) - 1 heure	140,00 €
Ecole de gym	2 entraînements : 190 €
Gym loisir et compétition (à partir de 2009)	1 entraînement : 160 € 2 entraînements : 190 € 3 entraînements : 220 €

10% de réduction à partir de 2 enfants

La cotisation inclue le coût de la licence (de 30 € pour les baby-gym à 40 € pour les groupes compétition).

Organisation des inscriptions

Retrait des dossiers et pré-inscriptions :

- le vendredi 7 septembre de 17h à 19h
- le samedi 8 septembre 2018 : Participation au Forum des associations Privas toute la journée.

Retour des dossiers :

- Le mercredi 12 septembre de 17h à 19h
- Le vendredi 14 septembre de 17h à 19h

Pour faciliter la constitution des groupes et éviter les attentes les jours d'inscription, vous pouvez déposer votre dossier complet dans la boîte à lettre du gymnase.

Remarque : seul le dossier complet permettra l'accès à l'entraînement

Reprise des cours le lundi 17 septembre 2018

Possibilités de 2 cours « découvertes »

Avertissement : Certificat médical obligatoire pour les nouveaux adhérents y compris pour les entraînements découverte. Si vous étiez déjà au club en 2017-2018 : voir le questionnaire santé.



Section GYMNASTIQUE



REGLEMENT DES ADHERENTS au Club de Gymnastique « SCPRIVAS GYM »

Note liminaire

En application de l'article 14 du règlement intérieur, adopté par l'assemblée Générale extraordinaire du 1er septembre 1990, le Comité de Direction approuve la présente annexe qui définit le déroulement administratif et technique des entraînements, compétitions et stages.

Il est applicable à chaque licencié du Club de gymnastique de « S.C.PRIVAS GYM ».

Chaque licencié, parent ou représentant légal, a pris connaissance du présent règlement et en a accepté les clauses à l'inscription.

Article 1 – INSCRIPTION

Le nombre de gymnastes inscrits au Club de gymnastique du « S.C.PRIVAS GYM » dans chacune des catégories d'âge et de niveau est déterminé par le Comité de Direction du « S.C.P.GYM ».

Les dates d'inscriptions sont fixées par le Comité de Direction et portées à la connaissance des futurs adhérents par voie de presse ou d'affichage.

Les gymnastes adhérents l'année précédente bénéficient d'une priorité d'inscription, cette dernière expire au 1er jour des nouvelles inscriptions.

Pour être inscrit chaque gymnaste doit :

- être à jour de sa cotisation
- avoir fourni :
 - la fiche d'inscription remplie par les parents ou les représentants légaux, et dûment signée là où cela est mentionnée ;
 - un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique sportive de moins de 2 mois, ou l'attestation remplie. En l'absence de certificat médical aucun entraînement ne sera autorisé.
 - une photo d'identité
 - l'autorisation des parents ou des représentants légaux autorisant le « S.C.PRIVAS GYM » à prendre les mesures nécessaires en cas d'intervention chirurgicale urgente.
 - Deux enveloppes affranchies à l'adresse des parents ou représentants légaux ou une adresse mail.

Article 2 – RESPONSABILITES

Le « S.C.PRIVAS GYM » n'est pas responsable des gymnastes en dehors des heures d'entraînement et de compétition.

Le montant de cotisation qui est versée au club en début d'année inclut le coût de la licence et de l'assurance couvrant les gymnastes tant à l'entraînement qu'en compétition.

Accident à l'entraînement ou en compétition :

L'entraîneur remettra une feuille de déclaration au gymnaste accidenté. Les parents ou représentants légaux devront après l'avoir remplie, la déposer dans un délai de 24 heures au siège du « S.C.PRIVAS GYM », accompagnée d'un certificat d'accident signé par le médecin.

Tout gymnaste accidenté ne peut reprendre l'entraînement qu'avec l'accord du médecin, et sur présentation d'un certificat médical.

Chaque entraîneur est tenu d'appliquer et de faire respecter ces directives.

Le comité de Direction du « S.C.PRIVAS GYM » dégage toutes responsabilités en cas d'accident non déclaré et des suites imputables à ce dernier.

Article 3 – ENTRAINEMENT

Les entraînements ont lieu dans les gymnases :

- soit de Montjuliau – Boulevard du lycée – 07000 PRIVAS – tél : 04 .75.65.89.89
- soit de Lancelot - Avenue Moulin de Madame - tél : 04.75.64.01.14

3 . a – Horaires

Les jours et heures d'entraînement définis par le club en début de saison sont communiqués aux gymnastes, à leurs parents ou représentants légaux par les entraîneurs.

Des modifications peuvent intervenir dans le déroulement des séances d'entraînement. Elles seront notifiées aux parents ou représentants légaux par les entraîneurs.

IMPORTANT : Toutefois les parents ou représentants légaux doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur (s) enfant(s) au gymnase et sont tenus de les récupérer dans le hall du gymnase.

3 . b - déroulement des séances

Les exercices demandés par les entraîneurs relèvent d'un schéma permettant d'obtenir une progression sportive en vue d'un bon épanouissement physique et psychique. A ce titre, les gymnastes doivent suivre les directives de leur entraîneur.

Les parents ou représentants légaux ne doivent intervenir pas pendant la durée de l'entraînement et sont tenus de rester à l'extérieur de la salle d'entraînement. Ils auront la possibilité de s'entretenir avec les entraîneurs entre deux cours.

Article 4 – TENUE VESTIMENTAIRE

« Les gymnastes devront, avant d'accéder aux salles d'entraînement, se mettre en tenue de sport, des vestiaires sont réservés à cet effet. L'entrée des salles d'entraînement n'est autorisée qu'aux porteurs de chaussures de sport à semelles en gomme claire et dont l'usage sera strictement réservé au gymnase. » (Arrêté municipal du 28/10/87)

Pour l'entraînement, il est préconisé une tenue adaptée à la pratique de la gymnastique (short, tee-shirt, justaucorps ...)

Les bracelets, gourmettes, montres et autres bijoux sont interdits pour éviter les blessures, accidents, pertes ou vols ; Les cheveux devront être attachés.

Pour les compétitions (sauf Interclubs) le port des justaucorps pour les filles et shorts pour les garçons aux couleurs du club sont obligatoires. Le port du survêtement aux couleurs de club est vivement souhaité.

Article 5 – STAGES

5 . a - Stages pendant les vacances scolaires :

Ils feront l'objet d'une participation financière supplémentaire, dont le montant sera fixé par le Comité Directeur et versé à l'inscription.

Seules les inscriptions rendues et réglées dans le délai seront prises en compte.

Une priorité d'inscription sera donnée aux gymnastes pratiquant la compétition.

5.b - Stages de perfectionnement fédéraux

Afin de leur assurer une progression constante, les gymnastes du « S.C.PRIVAS GYM » pourront participer à des stages organisés par la Fédération.

Le choix des gymnastes participants est laissé à l'appréciation de l'entraîneur.

Article 6 – COMPETITIONS

Le club décide d'engager ses équipes et ses individuels dans les catégories de son choix.

Les entraîneurs décident de la composition des équipes.

Tout désistement aux compétitions par équipe ou individuelle fera l'objet de la présentation d'un certificat médical sinon le montant de l'engagement sera re-facturé aux parents.

Article 7 – DEPLACEMENT DES GYMNASTES

Le « S.C.PRIVAS GYM » n'assume pas la prise en charge et l'organisation des déplacements lors des compétitions.

Exceptionnellement, le « S.C.PRIVAS GYM » se réserve la possibilité de participer aux frais de déplacements engagés lors des finales de Championnat de France en fonction des subventions allouées.

Articles 8 – RECOMPENSES

Les récompenses acquises lors des compétitions par équipes sont déposées au siège social de l'Association.

Les récompenses acquises à titre individuel restent la propriété du gymnaste.

Article 9 – REPRESENTATION ET IMAGE DU CLUB

Les gymnastes représentent le « S.C.PRIVAS GYM » à l'extérieur : à ce titre, leur tenue et leur comportement doivent être irréprochables lors des compétitions, stages ou regroupements.

Signature du gymnaste et de son représentant légal

Mention « lu et approuvé »

S.C. PRIVAS GYM <u>DOSSIER D'INSCRIPTION -</u> <u>SAISON 2018-2019</u>	(Cadre à compléter par le club) Groupe : Horaires d'entraînement :												
(Cadre à compléter par le club) Pièces fournies : fiche inscription complète cotisation certificat médical règlement intérieur visé	<table border="1"> <tr><td>Lundi</td><td></td></tr> <tr><td>Mardi</td><td></td></tr> <tr><td>Mercredi</td><td></td></tr> <tr><td>Jeudi</td><td></td></tr> <tr><td>Vendredi</td><td></td></tr> <tr><td>Samedi</td><td></td></tr> </table>	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Lundi													
Mardi													
Mercredi													
Jeudi													
Vendredi													
Samedi													

GYMNASTE

NOM :	Prénom
Date de naissance :	Classe :
Téléphone portable :	
<u>Adresse de l'enfant :</u>	

PERSONNES RESPONSABLES

Père	Mère
<u>NOM :</u>	<u>NOM :</u>
<u>Prénom :</u>	<u>Prénom :</u>
<u>Adresse complète :</u>	<u>Adresse complète :</u>
<u>Profession :</u>	<u>Profession :</u>
<u>Tel. domicile :</u>	<u>Tel. domicile :</u>
<u>Tel. travail :</u>	<u>Tel. travail :</u>
<u>Tel portable :</u>	<u>Tel portable :</u>
<u>Adresse mail :</u>	<u>Adresse mail :</u>

Le cas échéant, si COMPETITION

J'autorise mon enfant à participer aux compétitions de sa catégorie :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'enfant pratique-t-il une (d') autre (s) activité (s) :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si OUI, priorité sera-t-elle donnée à la gymnastique ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Autorisation parentale, en cas d'intervention URGENTE (chirurgicale ou médicale)

Je soussigné (e) demeurant à
agissant en tant que père, mère, tuteur (*rayé la mention inutile*) de l'enfant

Autorise ou **n'autorise pas** (*rayé la mention inutile*) les responsables du SCP Gym, à prendre à l'égard de mon enfant, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures urgentes prescrites par le médecin, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale.

Signature obligatoire

Autorisation parentale « droit à l'image »

J'autorise ou **n'autorise pas** (*rayé la mention inutile*) le SCP Gym à prendre mon enfant en photo et à l'utiliser pour des besoins de promotion (plaquettes de fin d'année, etc...)

Pièces à fournir (seul le dossier complet permettra l'accès à l'entraînement)

La présente fiche d'inscription complétée et signée

Certificat médical OBLIGATOIRE, de moins de 2 mois, autorisant la pratique de la gymnastique, sauf si fourni l'an dernier, en fonction du questionnaire de santé.

Une photo d'identité avec au verso : nom, prénom et date de naissance pour le groupe compétition

Deux enveloppes timbrées à l'adresse des parents ou adresse mail

Le règlement de la cotisation :

Libeller les chèques à l'ordre de « S.C.PRIVAS GYM » et mentionner le nom et prénom de l'enfant au dos du ou des chèques

Possibilité de fractionner le règlement en 2 ou 3 fois (remise de tous les chèques à l'inscription avec date de retrait)

10 % de réduction à partir de 2 enfants

paiement possible en **coupon sport et Pass Région** pour les lycéens.

Mode de paiement

Nombre et montant des chèques :

Espèces :

Coupons sport :

Carte Pass Région (déduction de 30 € sur la cotisation due) préciser numéro :

Demande de justificatif de règlement (pour participation CE ou autre)

Oui Non

Règlement intérieur :

Je reconnais avoir lu le présent règlement et m'engage à le respecter et le faire respecter par mon enfant.

Fait à

Signature des parents

, le

Signature du gymnaste

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié qui demande à la FFG le renouvellement de sa licence.

Quand l'utiliser ?

Le questionnaire est à utiliser **pendant les deux saisons** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple

Saison 2016/2017	Certificat médical
Saison 2017/2018	Questionnaire + Attestation
Saison 2018/2019	Questionnaire + attestation
Saison 2019/2020	Certificat médical

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
① Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque ou inexpliquée ?		
② Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
③ Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
④ Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
⑤ Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
⑥ Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
⑦ Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
⑧ Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
⑨ Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal s'il est mineur.

- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club, pour les saisons concernées – Pas de certificat médical.

- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence.

Attestation (Pour les majeurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à ma demande de licence à la FFG pour la saison/.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à le/...../..... Signature

Attestation (Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant légal de l'enfant :

Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison/.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à le/...../..... Signature